

PROJET SOLAIRE des PLATEAUX DE BOURGOGNE

Lettre d'informations semestrielle - octobre 2023

W.E.B



Édito

“Chère Madame, cher Monsieur,

Après 2 belles années d'échanges, de travail et de développement, nous vous annonçons avec plaisir que nous avons, le 15 juin dernier, déposé le permis de construire de notre projet photovoltaïque des Plateaux de Bourgogne.

Depuis, nous avons également présenté ce projet à la commission départementale de préservation des espaces naturels et forestiers (CDPNAF) fin juillet.

Cette commission a le pouvoir d'émettre un avis, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, sur des projets d'urbanismes et notamment de projets EnR. Comme nous l'espérons, un avis favorable à l'unanimité, a été apporté sur la future centrale solaire des Plateaux de Bourgogne.

Dans les prochains mois une enquête publique sera menée par un commissaire enquêteur afin de présenter notre projet à la population locale.

Nous vous remercions pour votre confiance et compréhension ainsi que votre soutien sans faille sur le développement de ce projet. “

Les chiffres clés du projet



2 communes

Argenteuil-sur-Armançon et
Moulins-en-Tonnerrois



22,5 MWc

de puissance installée



25 ha

de surface en sol

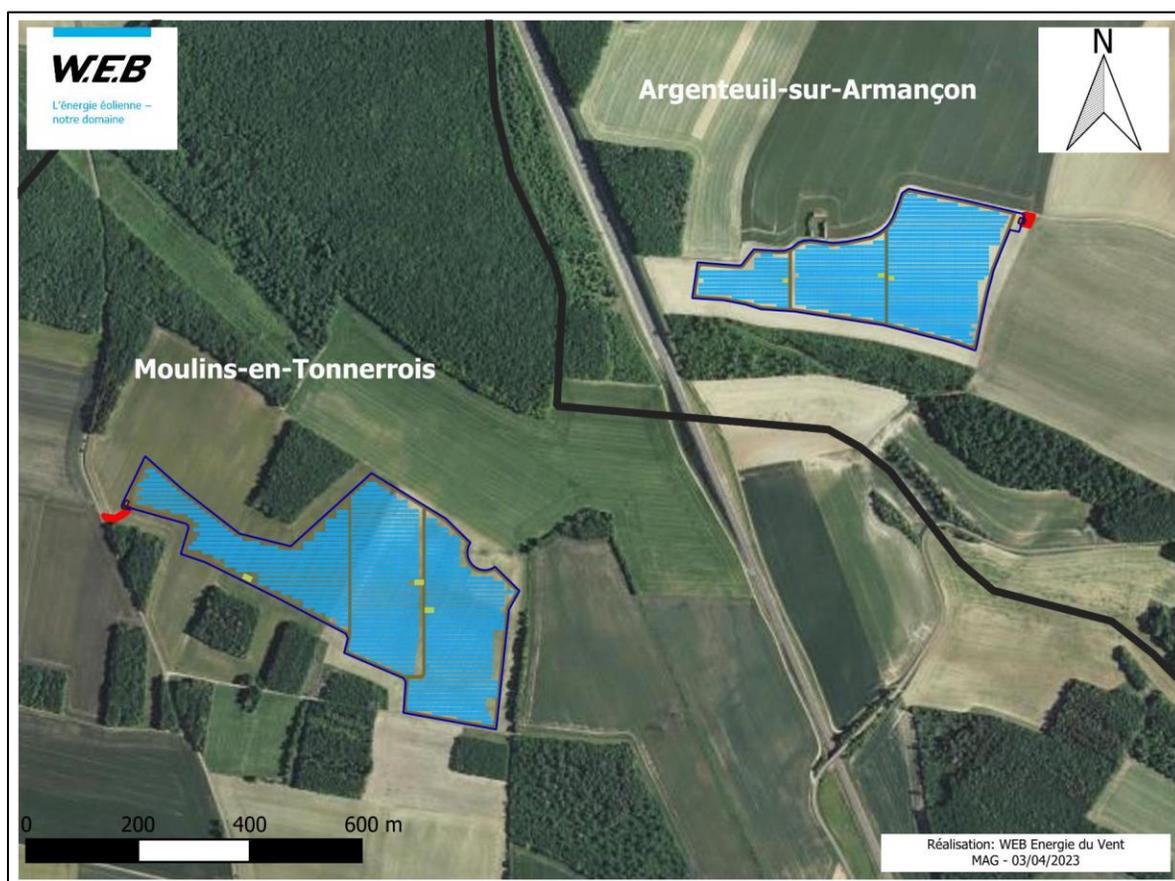
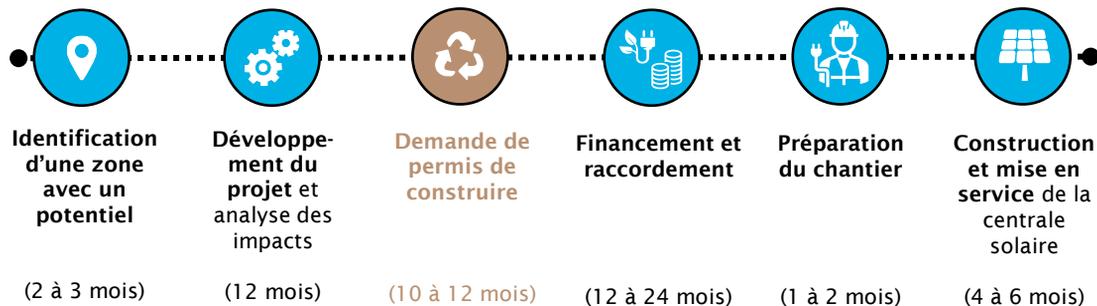


5 200 foyers

de consommation électrique
annuelle hors chauffage

Les étapes clés d'un projet solaire

Nous sommes ici !



Vous avez une question?



Harold PERROT
Responsable Photovoltaïque
07 88 90 55 73
harold.perrot@web.energy



Eric ROMATET
Chef de projet photovoltaïque
06 61 47 14 54
eric.romatet@web.energy

Pour en savoir plus sur le projet des PLATEAUX DE BOURGOGNE:
www.photovoltaique-avallonnais-tonnerrois.fr